

PRINTEMPS 2021

BULLETIN MUNICIPAL

# Le Touvet mag

Cahier agricole

PREMIER CAHIER À DÉTACHER ET À CONSERVER !

**DOSSIER**

Quels échelons pour quels services ?

# À NOTER

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

**Laurence THÉRY**, maire,

**André GONNET**, 1<sup>er</sup> adjoint, délégation travaux et réseaux.

**Annie VUILLERMOZ**, 2<sup>e</sup> adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

**Adrian RAFFIN**, 3<sup>e</sup> adjoint, délégation finances, communication et concertation

**Sylvie LARGE**, 4<sup>e</sup> adjointe, délégation culture et patrimoine

**Michel NOLLY**, 5<sup>e</sup> adjoint, délégation vie associative.

**Sandrine PISSARD-GIBOLLET**, 6<sup>e</sup> adjointe, délégation médiation sociale et culturelle

**Adresse mél** : mairie@letouvet.com

**Adresse web** : www.letouvet.com

**Tél.** 04 76 92 34 34

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

et le samedi de 9h00 à 12h00.

### Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

### Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

**Tél.** 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

### Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

### Député de l'Isère

**Catherine Kamowski** - secrétariat parlementaire.

1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux

**Mél** circo3805@gmail.com

### Conseillers départementaux

**Martine Kohly** : martine.kohly@isere.fr

**Christophe Engrand** : christophe.engrand@isere.fr

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

**Tél.** 04 76 00 38 49 (secrétariat)

### Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

**Tél.** 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

### Au quotidien vous pouvez contacter

**Le service vie scolaire** au 04 76 92 34 37.

**L'école maternelle**, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

**L'école élémentaire**, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

**La psychologue éducation nationale**, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.

**Le collège La Pierre-Aiguille**, principal Yannick Delmas, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

**L'accueil de loisirs** au 04 76 92 36 11.

**Le relais d'assistantes maternelles** au 06 33 49 49 01.

**La halte-garderie** au 04 76 08 45 35.

**La salle du Bresson**, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

**Les services techniques** au 04 76 99 75 56.

**Le service urbanisme** au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

### Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

**Tél.** 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

### La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

### Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble  
**Tél.** 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

### Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

### Action sociale

#### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

**Tél.** 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

#### Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

**Tél.** 04 76 92 34 34.

#### Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

**Tél.** 0 811 01 01 38.

#### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

#### Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

#### Caisse de retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

**Tél.** 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

#### CARSAT service social (anciennement CRAM)

Les mardi, mercredi et jeudi à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

**Tél.** 04 76 46 11 44.

#### Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Tél.** 04 76 08 08 70.

#### Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

### Divers

#### Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

**Tél.** 04 76 71 78 75.

#### Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

**Tél.** 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

#### Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

**Tél.** 04 76 92 34 34

#### Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

**Tél.** 04 76 92 34 34.

#### Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

**Tél.** 04 76 91 02 40

#### Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : M Philippe VASSEUR

**Tél.** 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

### Propreté urbaine

#### Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le vendredi

Rappel : **merci de sortir votre bac la veille du ramassage**

Jours fériés : report systématique des collectes concernés au mercredi de la semaine en cours.

#### Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

**Déchetteries**, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

Fermée pour travaux depuis février 2019 pour 1 an

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai). **Tél.** 04 76 04 82 74

### Bon voisinage

#### Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

#### Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

### Se déplacer

**En autocar** : [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr) ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

**En train** : [www.ter-sncf.com/rhone-alpes](http://www.ter-sncf.com/rhone-alpes) (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

### Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

### Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

Au cœur de nos préoccupations voilà un an déjà que la Covid-19 nous impose de nous tenir à distance, encore enferm.e.s à cette heure pour un troisième confinement. Engagée depuis décembre dernier dans l'Isère, la vaccination se poursuit, notamment au Versoud, et s'accélère en incluant un public plus nombreux. La commune accompagne celles et ceux qui ont besoin d'aide pour prendre rendez-vous en utilisant les supports numériques. N'hésitez pas, pour ce sujet ou pour tout autre, à faire appel à la municipalité en ces temps compliqués. Je salue une nouvelle fois l'engagement et l'implication des personnels soignants, et des agents du Centre Communal d'Action Sociale, dans ces circonstances difficiles.

Au-delà de cette mission prioritaire de santé, nous nous rendons compte, tous, de l'intérêt d'agir au plus près des besoins des habitants. Plus que jamais l'échelon de proximité, indispensable, que représente la commune aura démontré son efficacité, sa vitalité, sa réactivité. Ainsi, le projet de territoire écrit, voté et porté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, reconnaît une répartition des rôles très claire : aux communes les services à la population, pour lutter contre les inégalités sociales, à la communauté les compétences d'organisation du territoire de nos 43 communes, pour traiter de questions structurantes d'aménagement ou de ressources. Nous vous invitons ce mois-ci à découvrir ce partage des rôles dans le dossier du bulletin de printemps.

Mais pour autant un an après les élections municipales, un Débat d'Orientations Budgétaires a fixé un cap pour la réalisation des projets à venir dans la commune. Le budget présenté par Adrian Raffin, adjoint en charge des finances et de la communication, voté le 22 mars, a confirmé les engagements de l'équipe municipale et les investissements pour les deux ans à venir.

Madame, Monsieur, bientôt cette épidémie sera derrière nous. Je l'espère vraiment. Alors préparons ensemble le temps d'après pour retrouver nos ambiances chaleureuses, nos rencontres colorées et notre vie commune. Et en attendant prenez bien soin de vous et de vos proches.

**Laurence Théry**  
Maire du Touvet

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-10 **DOSSIER**  
Quels échelons pour quels services ?

11-12 **BUDGET**

13-14 **VIE DE LA COMMUNE**

15-16 **SOLIDARITÉS**

17 **ENVIRONNEMENT**

18 **TRAVAUX**

19-20 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

21-22 **CONSEIL MUNICIPAL**

23 **ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES**

24 **REGARDS SUR...**  
Jean-Claude Sambain

**Directeur de la publication :** Laurence Théry

**Rédaction :** Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz, Stéphanie Wyon.

**Photos :** Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain.

**Conception, mise en page :** Christelle Fergeau,

**Imprimerie :** Online printers - Ce numéro a été tiré à 2 000 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

# QUELS ÉCHELONS POUR QUELS SERVICES ?

La vie locale est l'addition de services répondant à des organisations relevant de diverses strates. Selon les sujets, la bonne échelle pour les penser et les construire ne sera pas la même. L'intercommunalité qui s'est installée dans le paysage français est le niveau structurant. La commune demeure la référence pour la vie quotidienne, c'est l'interlocuteur de premier niveau de chacun.e.

Une réflexion est en cours pour améliorer le niveau de service rendu à chacun.e, pour déterminer l'échelle pertinente pour le déploiement de l'action publique.

## Commune et proximité Intercommunalité et aménagement



le développement économique, l'eau et l'assainissement, ou la réalisation d'équipements structurants desservant l'ensemble des 100 000 habitants du territoire comme les piscines par exemple et en assurant la solidarité entre les territoires et les citoyens...

Proximité et services aux usagers d'un côté, aménagement et planification de l'autre, les deux niveaux sont définis. Cependant, la construction de la communauté de communes du Grésivaudan a débuté avec la prise en charge des missions qui se sont superposées avec des compétences communales, comme les multi-accueils ou les centres aérés. Deux échelons, deux collectivités, des missions bien différentes qui parfois se sont recoupées. Le temps est venu avec l'expérience, de clarifier le rôle de chaque échelon, ce qu'a permis l'élaboration du projet de territoire.

Les derniers mois ont démontré une fois encore, s'il en était besoin, le rôle fondamental des communes. Fortement mobilisées pour répondre aux habitants inquiets, elles ont contribué à protéger les plus fragiles et à mettre en œuvre les directives nationales et les arrêtés préfectoraux au plus près des demandes de la population. Échelon incontournable de la crise sanitaire, elles ont organisé dans le Grésivaudan la vie en temps de confinement, la continuité des services publics, la communication, la distribution des masques, relayé l'inscription ou l'accès aux centres de vaccination pour les usagers... Les communes ont un rôle de proximité, qu'elles assument en proposant des services directs aux habitants autour de l'école, des associations, de tous les âges de la vie, enfance, jeunesse, personnes âgées et de toutes les situations sociales.

La communauté de communes du Grésivaudan intervient pour aménager le territoire en prenant en charge des sujets d'une autre ampleur tels que la mobilité,



# Le projet de territoire du Grésivaudan



**L**e projet de territoire du Grésivaudan, voté en 2018, a clarifié la complémentarité des communes et de la Communauté de communes pour rendre leurs attributions et leurs actions plus lisibles. Il a permis de déterminer un partage des rôles entre communes et intercommunalité selon la nature des compétences permettant d'optimiser les échelles d'intervention. Les communes s'occupent en priorité des habitants et des services en face à face. Les communes conservent la primauté sur les compétences qui réclament de la proximité et de la réactivité et le lien avec le citoyen/usager. L'école et les services associés à

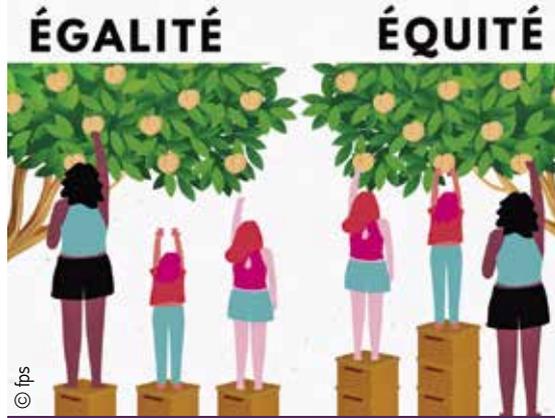
l'école demeurent le métier de base de la commune.

Les communes contribuent au maintien et au développement du lien social

L'intercommunalité s'occupe en priorité de la cohésion du territoire. L'intercommunalité a vocation à assurer la cohérence et à structurer le territoire. Elle a la responsabilité de l'aménagement, de l'équipement et du développement du territoire. Elle est un vecteur de solidarité entre les communes et les citoyens.

Un travail a été conduit pour définir les services qui relèvent d'une logique de proximité.

Pour adapter le déploiement des équipements et des services à l'évolution des modes de vie et des attentes des habitants le projet de territoire a cherché à prendre en compte les attentes des habitants et surtout à définir une logique d'accessibilité aux services.



## Égalité ? Équité ? Qu'en est-il ?

**C**haque habitant doit avoir accès au même niveau de service quelle que soit la commune du territoire dans laquelle il réside.

Ce qui diffère ce sont les conditions d'accès au service, le territoire ne pouvant garantir un même niveau de proximité pour tous ses habitants ; une logique d'accessibilité est à travailler en parallèle.

En reconnaissant que Crolles et Pontcharra jouent le rôle des deux « villes centre » du territoire, il a été défini quels équipements dits « intermédiaires » devaient être localisés dans les deux villes/agglomérations ressources :

- Gare
- Lycée
- Salle de spectacle



- Supermarché
- Pôle nautique
- Pôle médical
- Stade
- EHPAD
- Services publics regroupés (maison du département...)

Les équipements dits « de proximité » devant être présents au plus près des habitants dans une logique de « bassin de services » :

- École maternelle et/ou primaire
- Commerces de proximité
- Crèche
- Médecin généraliste

- Pharmacien
- Marché
- Bibliothèque
- Bureau de poste
- Salle polyvalente
- Club sportif
- Gymnase



© Mrsiraphol - Freepik



© Pressfoto - Freepik



© Semipetro - Freepik



© Freepik

## L'émergence de « bassins de services » et de bassins de vie

**L**e projet de territoire a mis en avant le rôle des bassins de vie, espace où se trouvent les équipements de proximité. Ainsi, dès 2020 les

communes du Touvet, de Barraux, de La Buisnière et de Sainte-Marie-d'Alloix ont décidé de travailler ensemble pour imaginer ce que pourrait être un bassin de

services. Il s'agit là de développer des coopérations souples pour gérer ou pérenniser des services. Des réflexions sont en cours entre les maires des différentes



© Rawpixel - Freepik



communes qui ont déjà envisagé de travailler ensemble autour de la protection des zones agricoles ou de la création d'une cuisine autonome.

Des sujets pourraient être travaillés en commun comme la culture, la lecture publique, la petite enfance ou la jeunesse... Plusieurs thèmes sont en émergence. Un projet artistique autour d'un groupe de plasticiens, artistes, exposants pour-

rait associer un projet pédagogique des écoles du Sieem (syndicat intercommunal des écoles élémentaires et maternelles) et s'articuler à l'événement Macadam Peinture. En matière de suivi des problématiques jeunesse, le CLSPD (comité local de sécurité et de prévention de la délinquance) monté au Touvet pourrait associer les communes intéressées. L'élaboration des projets éducatifs pourrait

s'enrichir des expériences et ressources de chaque commune. En matière de lecture publique, au-delà de la structuration de la Communauté de communes Le Grésivaudan, des projets sur le fond pourraient grandir, dépassant la seule proposition « d'animations ». Le projet de tiers lieux à Sainte-Marie-d'Alloix, « espace de travail partagé et collaboratif regroupant des espaces différents d'innovation, d'échanges, de création, de coworking mais aussi de convivialité » associe les communes du bassin de vie. **Répondez à l'enquête en ligne : [www.saintemariedaloux.fr/le-village-sa-vie-ses-projets/culture-associations/tiers-lieu](http://www.saintemariedaloux.fr/le-village-sa-vie-ses-projets/culture-associations/tiers-lieu).**

L'enjeu est le partage des compétences, des savoirs, des équipements, pour lutter contre le développement des inégalités et accroître la qualité de vie de chacun.e. Ce travail s'engage pour créer des synergies et des dynamiques entre les communes, avec un seul fil rouge : améliorer le service public pour les habitantes et les habitants.



© Freepik

## Glossaire



### Une commune nouvelle c'est quoi ?

Une commune nouvelle est une commune issue de la fusion de plusieurs communes (Crêt en Belledonne, le Haut Bréda, le Plateau des petites roches...

### Parle-t-on de bassin de services ? de bassin de vie ?

Le découpage de la France « en bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine.

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines :

- services aux particuliers
- commerce

- enseignement
  - santé
  - sports, loisirs et culture
  - transports
- (Définition INSEE)

### Et les syndicats alors ?

Un syndicat intercommunal est, en France, un établissement public de coopération intercommunale organisé en vue de coopérer sur des services d'intérêt intercommunal. Doté d'une structure propre gérée de façon indépendante il est régi par des règlements et lois qui en fixent les cadres juridiques et réglementaires.

# Les services publics au Touvet : où en est-on ?



public de territoire. Regroupés dans le centre bourg, au quartier de la gare ou dans la zone du Bresson, ils sont centralisés au Touvet.

Tout au long de la pandémie, les services publics se sont adaptés pour répondre au mieux à leur mission de service public. La crèche et les services périscolaires se sont organisés pour accueillir les enfants des personnels essentiels ou ensuite l'ensemble des enfants ; à chaque nouveau protocole sanitaire celui-ci est appliqué.

Le monde associatif a également pu reprendre ses activités au gré des protocoles sanitaires (pour tous, pour les mineurs, pour les mineurs en extérieur...). Les services municipaux sont vigilants et suivent l'actualité pour que la vie continue malgré tout et en toute sécurité.

commerciaux ne peuvent pas être transformés en habitation et doivent rester consacrés au commerce dans le centre bourg.



**L**es services publics sont nombreux au Touvet et la municipalité a à cœur de les préserver.

Ainsi en plus des services municipaux (relais assistant maternel, multi-accueil, services périscolaires, accueil de loisirs, bibliothèque...), les écoles et un bureau de poste animent la vie en centre bourg, tandis qu'un centre de tri est présent dans la zone artisanale du Bresson, et que la Trésorerie devient un Trésor

## Le maintien des services publics

au cœur du village permet de conserver la vie et le dynamisme du centre bourg, de réaliser achats et démarches sans prendre son véhicule. La commune est vigilante lors de la fermeture d'un commerce dans le centre bourg au respect du PLU. En effet, les rez-de-chaussée

D'autres projets avancent : après l'ouverture d'un nouveau centre aéré c'est une nouvelle cantine qui devrait sortir de terre, en lien avec le PAEN (article à retrouver dans le cahier central détachable).

Projection de la nouvelle cantine



En effet, pour permettre de regrouper les enfants dans un même lieu et ne plus utiliser la cantine « provisoire » du Bresson, un projet est en cours ! Les étapes de réflexion et de conception sont bien avancées et le démarrage du chantier devrait avoir lieu avant l'été. Une cuisine permettra de préparer à partir de produits locaux toute la restauration collective, écoles, centre aéré, crèche, portage des personnes âgées. Ces repas seront cuisinés sur place. Cette cuisine de production est dotée d'une capacité de 340 repas et d'une salle de restauration de 260 places maximum.

Implantée dans le prolongement de la cantine actuelle elle offrira des possibilités d'agrandissement en cas d'augmentation des effectifs. Une grande attention est portée au

choix des matériaux et à l'acoustique. La liaison à partir de l'école proposée est couverte afin de permettre aux plus petits de rejoindre la cantine en étant protégés.

Une réunion publique s'est tenue avec les riverains pour partager les informations et envisager un suivi commun pour limiter les nuisances du chantier.

### La gendarmerie

Après de nombreux aléas et de nombreuses années à travailler sur le projet, la nouvelle gendarmerie est toujours à l'ordre du jour ; c'est une priorité de la municipalité. Le permis de construire a été déposé (et accordé) le 15 novembre 2018. Les discussions se sont poursuivies avec la Gendarmerie en 2019 et en 2020 pour trouver un accord sur le montage financier du projet. 2021 pourrait annoncer le début du chantier... enfin !



### Le devenir de la Maison Saint Jean

Après le déménagement des résidents de la Maison Saint Jean à Pontcharra en 2020, le bâtiment est vide. Il est toujours la propriété de l'association Marc Simian. Pour maîtriser le devenir de l'emplacement, la commune l'a protégé. Il a vocation à accueillir un projet qui permette à la fois de maintenir la fonction accueil des personnes âgées dans la commune, de

favoriser la mixité sociale et de soutenir le développement des activités intergénérationnelles.

Le concept de « logement universel » destiné à maintenir la population la plus âgée dans un logement autonome devra sur le site se combiner à la création



## Et dans le Grésivaudan où en est la présence postale ?

Les élus du Grésivaudan ont soutenu les grévistes pour maintenir une présence postale sur le territoire. À partir du 11 janvier et pendant 25 jours les postiers du Grésivaudan se sont mobilisés pour exiger le maintien de la présence postale dans le Grésivaudan. Rapidement, ils ont reçu le soutien des élus du Grésivaudan (les maires d'Allevard Sidney Rebboah, de Goncelin Françoise Midali, de Villard-Bonnot Patrick Beau, et le président du Grésivaudan et maire de Saint-Ismier Henri Baile) et du sénateur Guillaume Gontard. Le conflit a pris place après la fermeture du bureau de poste de Brignoud en plein confinement le 30 octobre dernier et l'annonce de la diminution des horaires d'ouverture des bureaux de poste d'Allevard (fermeture le mercredi et le samedi), Goncelin (diminution des ouvertures de 31 heures actuellement à 15 heures), Montbonnot et Meylan (Aygünards). Il était reproché à La Poste un manque de concertation et d'information. Un accord a finalement été trouvé, La Poste a décidé d'adapter les horaires d'ouverture du bureau de poste de Goncelin à 23 heures par semaine (actuellement, le bureau est ouvert 31 heures par semaine) et à 23h45 pour celui d'Allevard.

Projection de la gendarmerie



d'une résidence autonomie et/ ou d'une résidence senior, en fonction du modèle économique et social recherché et retenu. Ces habitats et ces structures non médicalisées bénéficieront d'un environnement exceptionnel dans le territoire, grâce à la proximité de plusieurs EHPAD existants dans un rayon de moins de 5 kilomètres et au tissu socio-économique propre de la commune du Touvet. Construit à proximité des commerces, des transports et des services, cet habitat permet aux occupants de ces structures diversifiées de recourir à des services extérieurs (aide à domicile, restauration...) existants et à un accès aux soins très développé au Touvet compte tenu du nombre de professionnels de santé implantés dans la commune (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes etc.).

L'objectif est de permettre aux personnes qui vieillissent de vivre de manière indépendante tout en bénéficiant de services collectifs s'ils sont organisés (restauration, ménage, animation...) et d'un environnement plus sécurisé. Le modèle d'un logement à vocation sociale doit être re-



besoins spécifiques, qu'il s'agisse d'habitat intergénérationnel, de logements diffus ou d'habitat collectif.

### **Le nouveau visage des finances publiques**

Un nouveau réseau de proximité se met en place. La Direction générale des finances publiques souhaite renforcer sa présence dans les territoires en augmentant le nombre de points de contact pour les usagers et en améliorant les prestations de conseil apportées aux collectivités territoriales.

Se met donc en place un plan de déploiement 2021-2023 prévoyant :

- des accueils de proximité à disposition des usagers, accessibles non seulement au sein de la trésorerie du Touvet mais également via les Maisons France Service, les MSAP ainsi que sur la commune d'Allevard (mairie ou autre lieu

à définir) et sur la commune de Chamrousse (en visioconférence) ; ils permettent aux usagers d'obtenir des informations générales, de bénéficier d'un accompagnement au numérique, d'être aidé pour déclarer ses revenus, de gérer son

prélèvement à la source, de faire une réclamation contentieuse, de payer tout impôt, produit local et autres prestations, d'acheter des timbres fiscaux, de demander une remise gracieuse ou des délais de paiement

- des conseillers aux décideurs locaux mis à disposition de toutes les communes membres de la communauté de communes ; au nombre de trois (un poste localisé au sein de la communauté de communes et deux postes itinérants), ils apporteront plusieurs types de conseils, réguliers (en matière d'élaboration de budgets, de clôture des comptes, de fiscalité, de transmission d'analyses rétrospectives, d'aide au dénouement d'opérations comptables complexes) ou thématiques (en fonction de l'actualité) ou personnalisés selon les besoins des collectivités.

Par ailleurs les buralistes deviennent des points de paiement de proximité.



cherché pour autoriser en résidence la mixité des populations.

De la même façon la commune se réserve le droit d'expérimenter des solutions d'habitats innovantes et des types de logements atypiques pour répondre à des



Le conseil municipal a adopté le 22 mars dernier le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 du Touvet. Dans un contexte très incertain et totalement inédit, la commune réussit à contenir ses dépenses de fonctionnement pour renforcer ses capacités d'autofinancement et poursuivre la mise en œuvre de ses projets d'investissement.

## Compte administratif 2020

Cette année le solde entre recettes et dépenses de fonctionnement est de 880k€. C'est un très bon résultat au regard des années précédentes et de l'objectif fixé chaque année de 500k€. Ce bon résultat s'explique notamment par une grande prudence lors de l'élaboration du budget primitif 2020 en plein confinement. Il intervient malgré une grosse baisse des recettes des usagers (-83 k€) du fait du confinement et la poursuite de la baisse des dotations de

l'État (-5 k€). Il est permis notamment par une baisse des charges à caractère général (-11 k€), une baisse des charges de personnel (-42 k€) et des autres charges de gestion (-50 k€) et une hausse des recettes d'impôts et taxes (+25 k€).

L'investissement en 2020 c'est 1,44M€ de recettes composées de 60 % de dotations, fonds divers et réserve, 30 % de subvention, et le reste en produit de vente de foncier.

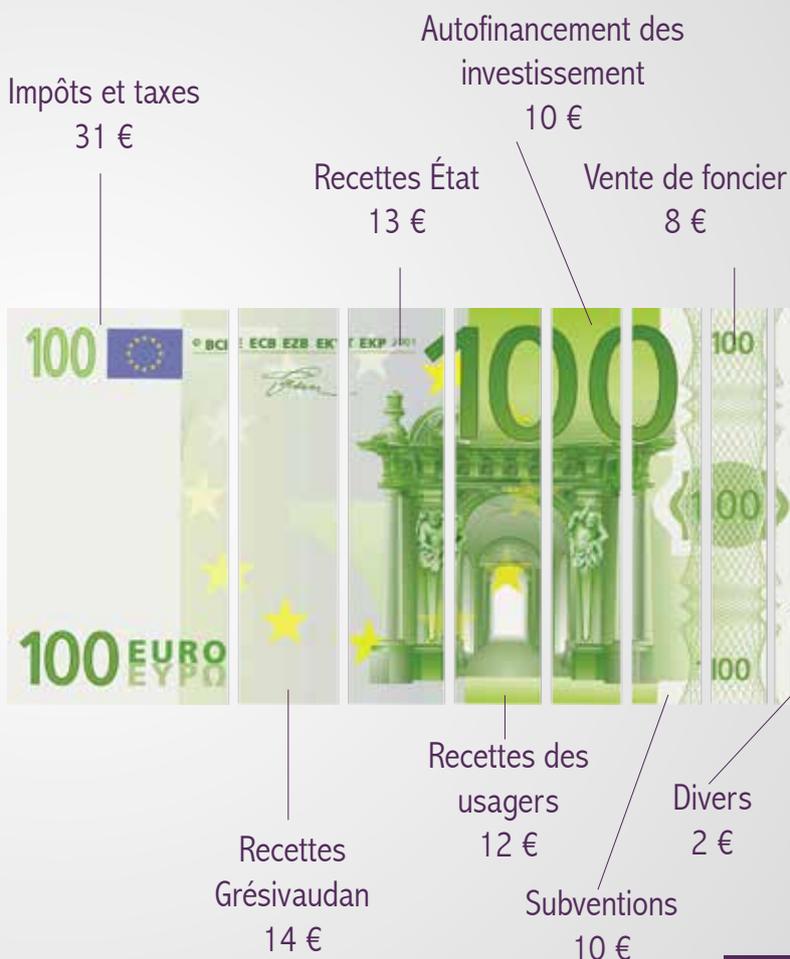
À ces 1,44M€ s'ajoute les 1,9M€ d'excédent cumulé les années précédentes pour financer les dépenses d'investissement de la commune en 2020, qui donnent concrètement les réalisations suivantes :

- Rénovation de la salle du Bresson
- Grappaloups
- Voirie, réseaux, éclairage public
- Terrains de sports du Bresson
- Bâtiments municipaux
- Divers : foncier, informatique

### Répartition des dépenses 2020 pour 100 €



### Répartition des recettes 2020 pour 100 €



# Budget primitif 2021

Comme on le voit en étudiant le compte administratif 2020, la situation de la commune est saine et lui permet de dégager des excédents de fonctionnement de nature à financer les projets à venir.

Pour le budget primitif 2021, l'incertitude quant à la situation sanitaire reste au cœur des préoccupations au moment de voter le budget. Il a donc été proposé au conseil

municipal de persévérer dans la prudence en poursuivant l'objectif de maîtrise des dépenses de personnels et des charges à caractère général, alors que la baisse des dotations en fonctionnement se poursuit et que le montant des recettes fiscales est incertain pour 2021 avec la suppression de la taxe d'habitation.

Les capacités d'autofinancement de la commune, associées à une recherche

active de subventions, notamment dans le cadre des opportunités de relance actuelles, permettent d'inscrire 2,5 millions d'euros en section d'investissement. Une fois soustraits les restes à réaliser, les diverses écritures comptables et le remboursement du capital de la dette, les projets que le conseil municipal a choisi de financer en investissement pour 2021 vous sont présentés ci-dessous.



Nouvelle cantine



Aménagement Place de l'école



Aménagement ludique au Bresson



Aménagement de liaison piétonne



Terrains de sport



Gendarmerie

**Budget 2021**  
**3,54 millions € de fonctionnement**  
**2,52 millions € d'investissement**

# UN TERRITOIRE EN COMMUN

Des agriculteurs, un magnifique espace de production, des terres fertiles :  
Le Touvet est riche de son agriculture.

P our préserver les terres et développer l'agriculture, indispensable à notre alimentation, Le Touvet a été la 1<sup>ère</sup> commune en Isère à mettre en place un PAEN (Périmètres des espaces agricoles et naturels périurbains) pour protéger 537 hectares d'espaces naturels et agricoles. Son nom, très technique est peu parlant mais cet outil permet de

définir un périmètre de protection à long terme des espaces agricoles et naturels face au risque d'urbanisation (les parcelles incluses ne sont donc plus constructibles ndlr) et d'enrichement (avancée de la forêt sur les terres agricoles ndlr). À long terme un périmètre PAEN ne peut être réduit que par un décret signé par trois ministères conjointement.

La construction de ce projet est le fruit d'un long processus de travail et de coordination avec les agriculteurs de la commune engagés dès 2015. Ainsi ces nombreux échanges avec la profession agricole ont permis d'établir le périmètre du PAEN et le programme d'actions pour cinq ans.

**1<sup>ER</sup> CAHIER AGRICOLE A CONSERVER**



# CARTE D'IDENTITÉ DU PAEN

Périmètre de 537 ha

Dans la plaine et sur les coteaux de La Frette

## Un plan d'actions en cinq axes

1. Stratégie foncière pour réinvestir les espaces non cultivés
2. Maintenir et accompagner l'activité agricole
3. Améliorer et créer du lien social entre les agriculteurs et les habitants
4. Accéder à l'eau sur les coteaux
5. Préserver le patrimoine naturel et paysager

## Les grandes dates de la démarche

Une procédure en 12 dates pendant 3 ans

01

Réunion de lancement

**26 sept.  
2016**

02

1<sup>er</sup> comité de pilotage

**7 déc.  
2016**

03

2<sup>e</sup> comité de pilotage

**12 janv.  
2018**

**2 oct.  
2019**

12

Signature de la convention pour l'animation du programme d'action du PAEN par la commune

**22 juil.  
2019**

11

Délibération par la commune du Touvet pour assurer l'animation du PAEN, demande de subvention au CDI

**21 juin  
2019**

10

Approbation du PAEN par la commission permanente du CDI

**D**epuis 2019, ce sont près de 7 ha de terres qui ont été récupérés par la commune et remis en état pour être rendu à l'agriculture. Ainsi 41% des ventes et 76 % des surfaces de terrain vendues au cours des six dernières années concernent le périmètre du PAEN.

Pour faire connaître le projet et communiquer auprès des habitants et des agriculteurs, une commission agricole, composée d'agriculteurs et d'élus du Touvet, se réunit plusieurs fois par an. Une agence de communication travaille sur la diffusion de l'image et de la connaissance avec la commune pour définir l'identité du

PAEN et le rendre plus concret aux yeux de toutes et tous. Des visuels porteurs d'informations et de sens vont progressivement investir les espaces d'animations et les actions de la commune pour faire le lien avec l'agriculture et le PAEN.

04

Accord de principe par la commune sur la mise en place d'un PAEN

05

Réunion d'animation PAEN

06

Adoption par commune du PAEN et de son plan de financement et demande de subvention au titre du programme européen Feader

**11 déc.  
2017**

**25 mai  
2018**

**9 juil.  
2018**

**Du 13 fév.  
au 15 mars  
2019**

**16 nov.  
2018**

**8 oct.  
2018**

09

Avis favorable du Commissaire enquêteur

08

Vote du dispositif d'accompagnement technique et financier des communes pour la mise en œuvre des programmes d'action relatifs au périmètre PAEN

07

Accord de la commune sur le projet de périmètre et de programme d'action PAEN

# Quelle image de l'agriculture et du PAEN allez-vous découvrir au fil des saisons ?



**D**eux fois par an un « 4 pages » vous renseigne dans le bulletin municipal. Le 1<sup>er</sup> est celui que vous lisez actuellement.

Une campagne d'affichage à suivre va être déployée dans la commune pour vous présenter les métiers de l'agriculture, les agriculteurs présents au Touvet, leurs exploitations et leurs productions locales..

Des cartes postales vont rythmer l'année. Distribuées tous les mois à partir de janvier 2022 ces messages composeront le calendrier de 2023 en reprenant les événements prévus par la commune.

De petites étiquettes permettront de valoriser et d'identifier les produits du Touvet. Ce projet de communication, cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du FEADER, est mené par l'agence Jour J installée au Touvet.

## Le printemps est là...



**A**u fil des promenades, nous voyons s'activer de curieux personnages, dans une combinaison blanche... Les apiculteurs profitent de ces premières journées ensoleillées pour effectuer la visite du printemps. Les journées s'allongent, le soleil est plus chaud, la température extérieure devient plus clémente, même si quelques bonnes chutes de neige viennent encore blanchir nos belles montagnes.. La flore disponible se diversifie, dans nos espaces agricoles, marécageux et forestiers.

Les abeilles d'hiver arrivent au terme de leur vie et la reine reprend la ponte.. Elles ont besoin de pollen et de miel ! Les apiculteurs constatent et ajustent les provisions disponibles ; ils vérifient aussi l'état sanitaire des colonies À partir d'avril, les abeilles peuvent butiner sans trop d'effort les premières fleurs (aubépinas, cerisiers trèfles, pissenlits,..) et les colonies s'alourdissent.. Selon la météo, les premiers essaimages peuvent commencer.. Et si l'environnement

est favorable, offrant une biodiversité florale satisfaisante, alors les petites butineuses préparent les récoltes printanières... avant celles de l'été..

Le PAEN est aussi là pour elles, préservant au mieux les plaines agricoles, les haies, les forêts, les espaces fleuris, offrant des ressources florales diversifiées et mellifères de qualité et sur toute la durée de la récolte, jusqu'à la fin de l'été....

Un bon miel produit dans les ruchers de notre commune !

L'apiculture, professionnelle ou amateur, a un rôle clé dans la préservation des abeilles, essentielles dans la chaîne alimentaire.

Sans ces insectes, pas de pollinisation ! Et donc plus de fleurs, de fruits, ni de légumes. 80% de notre alimentation disparaîtrait. Cet insecte est le seul au monde qui produit six produits différents, utiles aux hommes : du miel, de la cire, de la propolis, de la gelée royale, du pollen et du venin.

Ne nous approchons pas des ruchers, laissons les butiner et régalons nous de leurs trésors.



## Des vœux en ligne

L'année 2021 a débuté comme s'est achevé 2020. Une année unique, marquée par la pandémie mondiale qui a bouleversé le quotidien, les habitudes, et a poussé à l'adaptation et à l'inventivité. Depuis près d'un an, les rassemblements sont impossibles,

les événements qui ponctuent l'année au Touvet sont annulés ou se déroulent sous de nouveaux formats ! Colis de Noël, repas de fin d'année, tout a été modifié... En l'absence de la traditionnelle cérémonie des vœux, les élus et le Maire ont présenté leurs vœux en vidéo diffusées

sur la page Facebook de la Mairie du Touvet entre le 9 et le 13 janvier 2021 et sur le site internet [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com) le 18 janvier.

**Plus d'infos**

04 76 92 34 34



## Commémoration du 19 mars

Le 19 mars s'est déroulé la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Une nouvelle commémoration sous le signe de la pandémie... En comité restreint, entre élus. Le Maire a évoqué dans son discours

le rapport remis par Benjamin Stora au Président de la République au mois de janvier. L'occasion de revenir sur l'amitié en Albert Camus et Mouloud Feraoun qui sont tous deux cités en introduction de ce rapport.



# Soutenir la culture



© Volca

La culture est dramatiquement frappée par la pandémie. En 2020, pas de Macadam, ni de journée au château avec Plantes et jardins, pas plus de 14 juillet avec la retraite aux flambeaux, pas de théâtre sans le festival Place Libre, ni de déplacements à la MC2... Malgré tout l'organisation des événements pour 2021 est en cours, suspendue aux conditions sanitaires. L'équipe municipale, la commission culture et les services municipaux espèrent pouvoir concrétiser leurs idées pour que tous nous nous rassemblions enfin !

Pour soutenir le secteur culturel, essentiel, la commune du Touvet est co-productrice d'un spectacle à jouer lors de la prochaine édition de Place Libre en août 2021, si le contexte le permet.

Le budget qui n'a pas été dépensé en 2020 finance cette création artistique.

L'appel à projets publié à l'automne a permis de rencontrer 3 compagnies cet hiver, et de sélectionner la compagnie Volcà. Carole Montoya, Malou Rédarès et Lydie Boiston ont investi le Pôle culturel du 15 au 19 février pour travailler sur « Moveo ». Après une prise de contact avec la commune, les services, les acteurs du territoire les trois comédiennes ont réfléchi, imaginé et créé ce nouveau spectacle.

De retour au Touvet du 12 au 17 avril elles souhaitent faire participer les habitants, les enfants des Grappaloups, les ados des vendredis jeunesse... à la conception du spectacle. Malheureusement, la fermeture des écoles et de l'accueil de loisirs n'a pas permis de mettre en place les ateliers prévus.

Bande son, atelier chorégraphique, les idées sont nombreuses pour que ce spectacle « 100% Touvetain » conserve la marque de fabrique du Touvet ! Toutes trois reviendront cet été pour finaliser leur création, proposer peut être quelques ateliers, supplémentaires et surtout présenter leur spectacle au public de Place Libre.

**Plus d'infos**

04 76 92 34 34 - [mairie@letouvet.com](mailto:mairie@letouvet.com)

# Tous à vos vélos

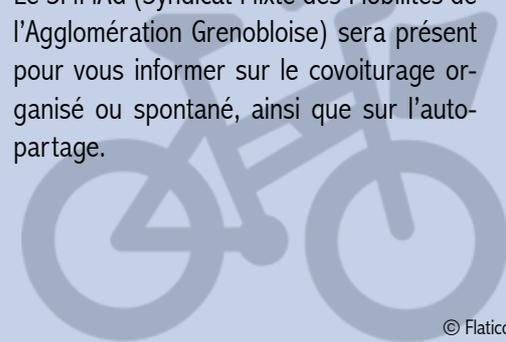
Avec les beaux jours, vous avez envie de vous remettre en selle mais votre bicyclette est un peu brinquebalante ; vous souhaitez essayer un vélo électrique ou bien le faire immatriculer. **Rendez-vous le samedi 26 juin au marché où plusieurs stands vous proposeront des animations liées à l'usage du vélo.**

Des animateurs de Métrovélo vous feront essayer des vélos à assistance électrique (VAE) en échange d'une pièce d'identité. Ils pourront également vous donner des conseils pour l'acquisition d'un VAE, et vous présenter les options possibles pour louer un VAE sur la durée de votre choix.

L'association « Sors ton vélo » viendra avec son atelier mobile de réparation. Il sera possible de changer des pièces, d'effectuer un entretien et de vous faire aider pour le réparer.

Cycloïde, vélociste au Touvet organisera une cession de marquage Bicycode.

Le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) sera présent pour vous informer sur le covoiturage organisé ou spontané, ainsi que sur l'auto-partage.



© Flaticons

# Incivilités on en parle !

Lutter contre les incivilités est un effort collectif. Et au quotidien ce qui peut paraître anecdotique pour certains empêche les autres de vivre sereinement. Notre village est dynamique et fort heureusement sa population augmente. Mais pour préserver notre qualité de vie il nous fait veiller à respecter des règles simples au bénéfice de tous les habitants.

Ainsi pour ne pas gêner **le voisinage** un arrêté préfectoral régit l'utilisation d'appareil ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Leur utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 14h à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

**Le stationnement** est réglementé par un règlement de voirie qui reprend tous les arrêtés du maire et vous devez veiller à ne vous garer qu'aux endroits autorisés. A défaut vous gênez les circulations piétonnes, générez des insécurités pour les usagers aux abords des écoles notamment, empêchez les personnes âgées ou à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité. Une campagne de prévention / information va permettre de signaler sur les par-brises les occupations illicites dans un 1er temps. Si

les occupations persistent, c'est la gendarmerie qui verbalisera.

De la même façon, et en attendant l'implantation des points d'apport volontaires qui tarde un peu, **nos poubelles** sont sorties. Si chacun peut comprendre que des containers restent à l'extérieur il n'est pas concevable que des poubelles empêchent le passage des piétons en se stockant au milieu des trottoirs ou des circulations prévues à cet effet. Là encore une campagne de prévention / information va permettre d'alerter chacun sur les obstacles que constituent les containers quand cela aura été identifié ou signalé à la mairie. Si ces inconvénients perdurent une verbalisation sera envisagée.

© Semivietro - Freepik

## Accompagnement pour la vaccination



La vaccination pour les plus de 75 ans a été organisée à partir du lundi 18 janvier. Assez vite, les centres de vaccination du département ont été saturés et faute d'arriver à obtenir un rendez-vous, les Touvetains ont appelé la Mairie. La vaccination est organisée par les centres de vaccination et la prise de rendez-vous se fait en ligne via la plate-forme Keldoc ou Doctolib. Pour aider les usagers, le Département de l'Isère a ouvert une plateforme téléphonique 04 76 00 31 34 permettant de se renseigner et de prendre rendez-vous. Mais la commune a inscrit les usagers chaque fois que c'était possible. La mairie ne dispose pas d'accès privilégié, mais peut être informée par le centre de vaccination du Versoud quand des créneaux se libèrent pour inscrire les personnes recensées. Depuis janvier, 57 personnes ont été recen-

sées et 34 ont été inscrites directement par la mairie ; les autres ont finalement réussi à s'inscrire seuls.

Le CCAS du Touvet s'est mobilisé pour accompagner les personnes sans moyen de transports vers le centre de vaccination, en prenant rendez-vous avec Tougo.

À partir du 25 février, il était possible de se faire vacciner par son médecin traitant pour les personnes âgées de 50 à 64 ans, atteintes de facteurs de comorbidités. Et au moment où nous imprimons le Bulletin les plus de 55 ans sans autre condition ont accès à la vaccination. N'oubliez pas que vos pharmaciens peuvent vous inscrire sur une liste d'attente pour vous vacciner si besoin. Des applications permettent également de vous inscrire et ainsi vous prévenir en cas de disponibilité de vaccin : Covidliste ([www.covidliste.com](http://www.covidliste.com)), Vite ma dose (<https://vite-madose.covidtracker.fr>).

La stratégie vaccinale est décidée par l'État et mise en œuvre par les Préfectures accompagnées des collectivités territoriales.



© Mairie Le Versoud

**Plus d'infos**

0 800 009 110 pour avoir des informations sur la vaccination  
0 800 130 000 pour toutes informations sur la Covid 19

## Covid 19 et solidarité



En cette période marquée par la Covid, les fêtes de fin d'année et les manifestations habituelles ont revêtu une forme particulière. La solidarité s'est inscrite au Touvet. La commission éco-citoyenne a organisé une

collecte de jouets permettant de récolter de nombreux dons très divers, adaptés à tous les âges et en parfait état. Ces présents ont été remis au pasteur protestant de Pontcharra, à la banque alimentaire du Touvet, aux « bébés du cœur » et au CCAS de Grenoble, investi dans les accueils de jour et auprès des populations migrantes.

Dans le droit fil du mouvement des boîtes destinées aux personnes sans domicile fixe ont également rassemblé « un truc chaud, un truc bon, un loisir, un mot d'eau, un produit de beauté ou d'hygiène »... Là encore au Touvet les habi-

tants ont largement participé. Ces boîtes de Noël ont permis au CCAS de Grenoble de distribuer un peu de chaleur lors des maraudes.

En ce début d'année, à l'initiative de membres du CCAS du Touvet, en partenariat avec le Point relais de la banque alimentaire c'est l'action de Help étudiant, qui a été soutenue. Un étudiant = 1 repas et des fournitures. Des boîtes alimentaires contenant des repas pour les étudiants, avec le surplus des colis de Noël par exemple, ont été apportées par deux élus du CCAS à l'Association qui les a distribuées aux étudiants grenoblois.

# Des capteurs de CO2 pour améliorer la qualité de l'air dans les locaux communaux



La Mairie a acheté 3 capteurs de CO2 afin de s'assurer que les locaux sont aérés suffisamment régulièrement. Ils vont équiper la crèche, le centre aéré et le dernier va circuler pour prendre des mesures à la cantine et dans les classes des écoles.

Le CO2 présent dans l'air d'un local ou d'une salle est un bon marqueur de l'état de confinement d'un lieu. Plus le taux de CO2 est élevé, plus le lieu est confiné et

plus, potentiellement, l'éventuelle charge virale produite par ses occupants est importante. Pour limiter les risques, il faut éviter de rester dans un lieu trop confiné et il faut donc aérer, en grand, régulièrement. C'est l'un des gestes « barrières » importants.

Mesurer le taux de CO2 est donc un moyen pour mieux aérer les locaux en indiquant quand cela doit être réalisé. Et pour cela, on peut « surveiller » les seuils de taux CO2 suivants, exprimés en PPM (partie par millions) :

- **< 800 PPM** : correspond à une qualité d'air excellente selon la norme NF EN 13779 et c'est une recommandation de nombreuses publications scientifiques pour les périodes épidémiques. Cela constitue donc une valeur « cible » à atteindre.

- **entre 800 et 1500 PPM** : correspond à une qualité d'air moyenne/modérée selon la norme NFEN13779

- **>1500 PPM** : correspond à une qualité d'air basse selon la norme NF EN 13779

Le capteur acheté permet de « surveiller » ces seuils dans une salle. Le taux de CO2 est affiché sur l'écran, la couleur d'écriture indique les trois niveaux de qualité : vert/orange/rouge

Avec une campagne de mesures, on peut alors :

- Calculer les durées à respecter entre deux aérations pour le local,
- Identifier les locaux où un capteur de CO2 devra être laissé à demeure car constituant des lieux particulièrement sensibles (cantine scolaire, local très mal ventilé, etc.)

## Les activités des Touvetinous se poursuivent jusqu'au 2 avril



Malgré quelques alertes et fermetures, liées à la Covid19, les moins de 3 ans bénéficient des animations imaginées par l'équipe pour rythmer l'année. Le personnel de la crèche est équipé de masques inclusifs permettant aux enfants de continuer à voir les visages des professionnelles. Ainsi, avec carnaval au mois de février tous les enfants ont connu une belle journée de déguisement où petits et grands ont joué le jeu !

Les projets pédagogiques précédemment engagés se poursuivent et s'adaptent en

fonction de la situation sanitaire et des protocoles à respecter. La formation musicale engagée depuis plusieurs années s'est ainsi interrompue. Le travail autour du livre et du langage s'est renforcé. Les enfants de la crèche continuent à bénéficier d'échanges avec les structures municipales, ils continuent à aller à la bibliothèque chaque mois dans le cadre des Bébés à la bib ! Les échanges avec l'accueil de loisirs des Grappaloups organisés une fois par mois au pôle enfant ont, eux, dû s'interrompre.

Les enfants accueillis chez des assistants maternels profitent des temps collectifs du relais d'assistants maternels. En 2020, l'activité a été fortement perturbée mais des accueils collectifs ont malgré tout permis d'accueillir les enfants avec leurs assistants maternels autour d'ateliers de motricité, de musique ou d'arts plastiques en se soumettant à chaque fois aux protocoles sanitaires en vigueur.

## Les nouveaux « Grappaloups » plébiscités par les enfants

Depuis les vacances de Noël, l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires, se fait aux « Grappaloups ». Les enfants ont pris leurs marques et profitent du bâtiment et de l'extérieur quand la météo le permet comme pendant les vacances de février.

Les jeunes des vendredis jeunesse ont découvert le bâtiment et se l'approprient les vendredis et pendant les temps de congés. Malgré le couvre-feu, les horaires ont été adaptés pour leur permettre de profiter d'activités le vendredi de 16h45 à 17h45. Un groupe de jeunes de 12 à 18 ans, encadré par Carole et Laura, s'investit dans la vie de la commune en participant aux défis éco-citoyens : réalisation d'un repas végétarien au mois de février, participation au nettoyage de la commune au mois de mars, présence sur le marché le samedi matin. En ce moment l'heure est à la récolte de fonds pour organiser un séjour à Pâques, projet préparé avec les animateurs et présenté aux élus avec une vidéo reprenant le format d'une édition du journal télévisé de 20h. Sacrée idée !

## Des défis éco-citoyens variés et réussis

**P**roposés par la commission éco-citoyenne du Touvet, les défis écocitoyens se succèdent tous les mois et rencontrent un joli succès.

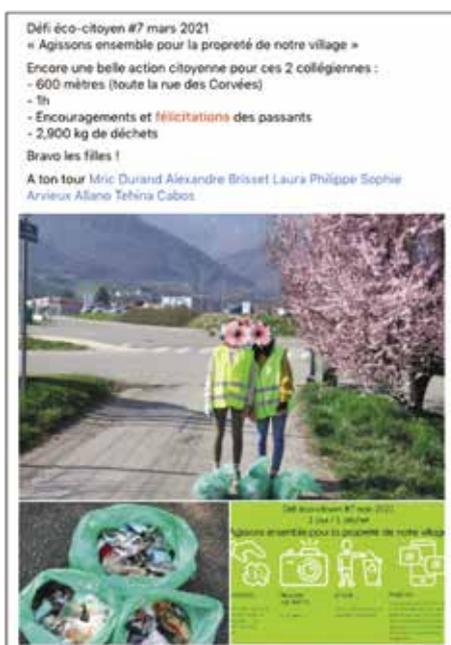
Après les goûters maison, le compost ou les cadeaux d'occasion ou de récupération, au mois de janvier, les économies d'énergie étaient au rendez-vous. Une soirée d'initiation à la thermographie s'est tenue à distance et a réuni près de 50 participants fort intéressés. Des caméras thermographiques étaient ensuite mises à disposition des personnes inscrites. Par la suite, des rendez-vous avec l'AGEDEN permettent d'analyser et d'interpréter les images réalisées.

Au mois de février, les Touvetains étaient conviés à tester les protéines végétales pour diminuer la consommation de protéines animales. Mélanie Landru, diététicienne et naturopathe, a réalisé à distance une présentation des protéines végétales. Nombreux sont les habitants à avoir posté sur le groupe Facebook, des plats régulièrement préparés sans protéines animales, leurs astuces et leurs recettes fétiches. Les jeunes des vendredis jeunesse ont aussi réalisé un repas végétarien.

Pour le mois de mars, c'est la propreté du village qui est au cœur du défi. Chacun a ramassé les déchets trouvés au cours de ses promenades puis pouvait les poster sur son

compte Facebook. Les jeunes des vendredis jeunesse participent une nouvelle fois au défi en consacrant leur temps de loisirs à une opération de nettoyage.

Au mois d'avril, le défi concerne le jardinage, la permaculture, les graines et les plantes. Un troc de graines s'est tenu sur le marché et s'est prolongé tout le mois d'avril à la bibliothèque.



En mai c'est la salle de bain zéro déchet qui va occuper les éco citoyens, une petite recette pour débiter, le dentifrice maison.

### Recette dentifrice maison Pour un pot de 90g

#### LES INGRÉDIENTS

- 60g d'huile de coco
- 30g de carbonate de calcium (blanc de Meudon) ou de l'argile blanche ou verte, en guise d'abrasif léger, ne rayant pas l'émail.
- 4 gouttes d'huile essentielle (menthe poivrée ou citron), Attention aux précautions d'emploi pour les femmes enceintes et les jeunes enfants à éviter, dans ce cas mettre un d'eau floral)

#### LA RECETTE

Simplisme, il vous suffit de mélanger l'ensemble des ingrédients dans un bol, puis de transvaser dans un pot hermétique. Vous pouvez jouer avec les quantités en fonction de la texture, sachant que selon la température votre dentifrice peut-être +/- solide voir liquide.

Attention à ne pas abuser des huiles essentielles, bien respecter les dosages.

#### CONSERVATION PLUSIEURS MOIS

**N'hésitez pas à participer en vous inscrivant au groupe Facebook Défis éco-citoyens Le Touvet**

## Les jardiniers ont repris du service aux jardins partagés du Touvet

**A**près une saison 2020 rendue difficile par la fermeture des jardins durant la période du premier confinement, chacun espère que 2021 sera une bonne année pour les récoltes et la vie des jardins.

Trois parcelles sont renouvelées cette saison, permettant l'arrivée de cinq nouvelles familles grâce à la collocation. Les enfants de l'école élémentaires pour-

suivent également leur découverte du jardinage grâce à l'implication de Béatrice Degeyer, qui leur fait découvrir avec passion l'art du potager.

Afin de lancer cette nouvelle saison, anciens et nouveaux jardiniers ont pu se retrouver samedi 27 mars dernier sur place, en extérieur et dans le respect strict des mesures sanitaires en vigueur, pour échanger sur les modalités pra-

tiques et leur organisation pour cette nouvelle saison. Les nouveaux arrivants ont pu se présenter et c'est dans la motivation et l'envie de partager d'agréables moments que la rencontre s'est terminée. Souhaitons que les semaines et mois à venir ne soient pas trop perturbés par la situation sanitaire.



# TRAVAUX



**Pour lutter contre les îlots de chaleur et remettre de la verdure dans le centre-bourg, les aménagements se poursuivent. Désimperméabiliser les sols c'est protéger la ressource en eau.**

**Végétalisation du parking de la mairie**



**Plantations d'arbres au Clos Schmitt autour des Grappaloups**



**Les aménagements des terrains sportifs au Bresson se finalisent avec le terrain d'entraînement du rugby qui dispose à présent de pare-balls et d'un arrosage automatique.**



**Création d'un espace pour les buffets au Pôle culturel.**



**Installation de claustras aux Grappaloups pour garantir l'intimité des enfants.**

## Ouverture de la piscine intercommunale de Crolles



© JPP Photographe

### La piscine intercommunale à Crolles a rouvert ses portes le 19 octobre.

Les travaux lancés en 2017 sont enfin achevés et c'est une piscine entièrement réhabilitée qui a rouvert ses portes le 19 octobre ! Portes qui ont été refermées le 23 octobre suite à la détérioration des conditions sani-

taires en Isère. Elle est ouverte, sur dérogation, à certains publics prioritaires comme ceux présentant un handicap ou une prescription médicale APA (sur inscription, sur présentation de

la carte handicapée ou d'une attestation de la MDPH, sur présentation d'une prescription médicale et de manière encadrée dans le cadre d'un parcours de soin).

### Travaux réalisés :

Via un plan de réhabilitation global, les travaux de rénovation de la piscine à Crolles lancés en 2017 pour plusieurs

années, sont enfin achevés. Tout y est passé : rénovation des douches et des vestiaires, traitement acoustique des bassins par la création d'un plafond absorbant, traitement de la ventilation par la création d'un nouveau réseau de gaines et de centrales d'air, reprise du carrelage des plages intérieures et reprofilage des évacuations. Une moquette solaire a été installée sur le toit pour compléter le chauffage de l'eau des bassins. C'est une piscine entièrement réhabilitée qui rouvre ses portes le 19 octobre !

**Montant global des travaux : 2.3M€ HT**

### Plus d'info

[www.le-gresivaudan.fr/piscine](http://www.le-gresivaudan.fr/piscine)

## Nouveauté pour les procurations

Un nouveau service est disponible en ligne pour simplifier les procurations électorales.

Maprocuration est un nouveau service complémentaire de la procédure papier (Cerfa). Maprocuration permet un suivi numérique de la demande de procuration électorale. Il n'y a aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Les don-

nées renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel il faut se présenter pour valider son identité, puis à la mairie de la commune de vote.

Maprocuration est réservé aux électeurs français inscrits sur les listes électorales communales et, aux ressortissants de

l'Union européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires (pour les élections municipales ou européennes). A ce stade, les électeurs français inscrits sur les listes électorales consulaires ne peuvent pas utiliser Maprocuration.

### Plus d'info

<https://www.maprocuration.gouv.fr>



# Ouverture de l'application acheter-en-chartreuse.fr

## Ensemble soutenons les commerces et services de Chartreuse !

Le Parc de Chartreuse lance le site et l'application Android acheter-en-chartreuse.fr, où plus de 400 professionnels se sont déjà référencés ! Acheter en Chartreuse est un annuaire en ligne qui facilite la recherche des professionnels de Chartreuse autour de vous. On y retrouve les commerçants, artisans et services de Chartreuse.

## L'objectif de ce site

Promouvoir et faciliter la consommation locale auprès des habitants et des touristes de passage dans le massif.

Pour chaque enseigne vous y trouverez toutes les informations utiles (horaires, description de l'offre de biens/services, existence d'un click&collect...).

En achetant auprès des commerçants de Chartreuse vous soutenez l'économie locale, les emplois du territoire et partici-

pez à la dynamisation de nos communes. acheter-en-chartreuse.fr

## Comment accéder à Acheter-en-chartreuse ?

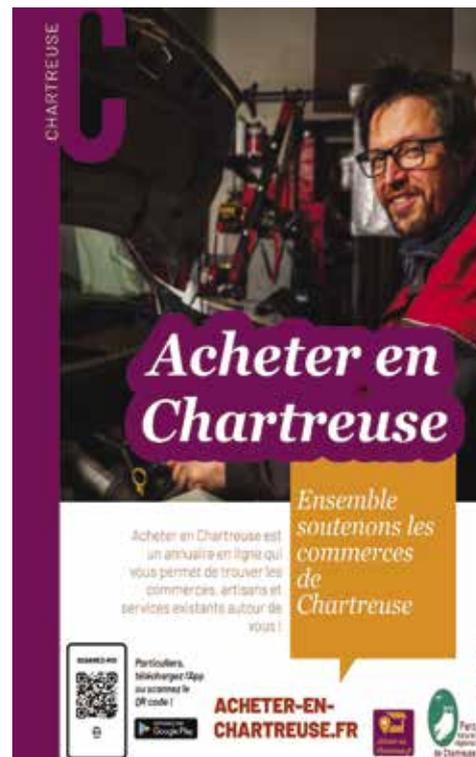
L'application est disponible sur le site internet acheter-en-chartreuse.fr.

Et aussi téléchargeable sur votre portable en application sur Android (Play Store)

## Comment être répertorié ?

C'est simple, gratuit et rapide. Tous les acteurs économiques chartroussins proposant des biens ou des services à destination des particuliers peuvent se référencer sur l'application. Les communes peuvent également renseigner les informations concernant les services publics (mairie, poste...).

Pour se répertorier, il suffit de suivre la démarche indiquée sur le site acheter-en-chartreuse.fr



# Engageons-nous : trions mieux !

## Pour lutter contre les erreurs de tri, Le Grésivaudan lance une campagne de sensibilisation pour susciter une prise de conscience de nos comportements lorsque nous trions mal nos déchets.

## Des erreurs de tri en augmentation Des conséquences pour tous

**D**es bonbonnes de gaz, des couches, des jouets en plastique, des sacs d'ordures ménagères, des radiateurs sont régulièrement retrouvés dans les bacs destinés aux emballages. Ces objets provoquent de nombreux dysfonctionnements lors de la collecte et du tri. Leur collecte endommage les véhicules qui ne sont pas équipés pour recevoir ces objets. Leurs volumes créent des débordements de bacs, obligeant les autres utilisateurs à se déplacer vers un autre point de collecte. Lorsque que le contenu des camions de collecte est trop « mauvais », ils sont déclassés et l'ensemble de la collecte est incinérée, gâchant les efforts du tout un quartier. Des substances dangereuses pour

la sécurité des agents de tri et l'environnement peuvent également se retrouver sur la chaîne de tri.

Réparation des camions, mise à l'écart et renvoi vers des filières spécialisées de ces déchets parfois dangereux... Ces incivilités représentent 771 tonnes de déchets à l'année et coûtent 300 000€ par an à la collectivité (données 2020).

## Interpeller pour susciter une prise de conscience

Expliquer les conséquences des erreurs de tri (casse, débordements, insécurité des agents de tri,...) est l'axe retenu pour cette campagne. L'objectif visé de cette prise de conscience est simple : déclencher des changements de comportement. Engageons-nous : trions mieux ! Ainsi nos déchets seront mieux recyclés et donc mieux valorisés.

## Des outils

La campagne se décline en affichage sur les abribus du territoire et sur les

camions de collecte des déchets. Sur le site internet, plusieurs outils sont disponibles pour aider les habitants à mieux trier : rappel des consignes de tri, explications sur la valorisation des déchets triés, présentation de l'impact du tri, du chemin des déchets (de la collecte au centre de tri). D'autres actions auront lieu sur le territoire au cours de l'année 2021 pour accompagner les habitants vers un meilleur tri de leurs déchets (événements, envoi d'un guide du tri à tous les habitants...).

## Plus d'info

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)





## Finances

**Ouverture de crédits d'investissement 2021 (07/12/2020)** pour permettre au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020 avant l'adoption du budget primitif qui devra intervenir avant le 30 avril 2021.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention auprès de l'État pour travaux de sécurité dans l'église (07/12/2020)** dans le cadre de l'entretien et de la valorisation du patrimoine de la commune. Il apparaît nécessaire de réaliser des travaux dans l'église, des travaux de reprise de maçonnerie extérieure et de réfection intérieure et plus précisément le système électrique, l'installation de nouveaux dispositifs de chauffage ainsi que la réfection de l'ensemble des peintures intérieures sont à programmer.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention auprès de l'État pour l'extension de la cantine et la création d'une cuisine de fabrication (07/12/2020)** afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants scolarisés au Touvet. Ce projet intègre l'aménagement d'une cuisine de fabrication en régie. Ce projet doit permettre :

- la restauration de 230 à 280 enfants en un seul service mais dans des espaces différents
- la création d'une cuisine où les repas de ces enfants sont cuisinés en régie et servis en liaison chaude
- la préparation de repas en liaison froide pour les enfants de la Halte garderie et le service de portage de repas aux personnes âgées.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage conclue avec la Communauté de communes pour la réalisation de travaux à La Frette (22/02/2021)** qui fixe le montant définit des travaux réalisés par la commune pour le compte de la Communauté de communes. Cet avenant permet le virement du solde de la somme à verser par la Communauté de communes à la commune.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention à la Communauté de communes au titre du fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage public (22/02/2021)** à hauteur de 10 210, 70 €. Ce montant n'excède pas la part de financement assurée par la commune.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour le réaménagement de la place de l'école (22/02/2021)** dans le cadre de la politique d'intervention régionale en faveur de l'investissement des bourgs centres. Ouvert aux communes de 2 000 à 20 000 habitants, ce programme propose un taux de subvention compris entre 20 et 40 % pouvant se cumuler avec les aides de l'État et du Département. Il est proposé de procéder à la création d'un espace terrasse en accès libre avec utilisation de matériaux naturels et tout particulièrement du bois et des filières locales. Cet espace permettra d'augmenter la végétalisation de cet espace avec la plantation d'arbres et la mise en place d'espaces de pleine terre en lieu et place des revêtements artificialisés actuels. Ce réaménagement permettra de lutter contre les îlots de chaleur.

*Délibération adoptée à l'unanimité*



Mairie Le Touvet

zoom  
1.0x

## Urbanisme

**Acquisitions d'emprises (22/02/2021)** dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 29 et de la rue de l'Ancien Tram.

*Délibérations adoptées à l'unanimité*

**Avenants à la convention de projet urbain partenarial (22/02/2021)** suite à la délivrance d'un permis d'aménager et le dépôt d'un permis de construire afin d'inclure les nouveaux propriétaires des parcelles concernées. Les avenants vont engager les propriétaires à cofinancer les travaux du réseaux d'assainissement dont ils tirent bénéfice.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Administration générale

**Modification des tarifs de location des salles (22/02/2021)** afin de créer un tarif pour une location de deux jours consécutifs pour les associations au Touvet.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Culture

**Convention avec le Département de l'Isère (22/02/2021)** pour son soutien aux projets communaux de lecture publique.

*Délibération adoptée à l'unanimité*



# ÉTAT CIVIL

## Naissances

Le 27 janvier 2021

**Gary DURAND**

Le 21 février 2021

**Morane AMOUSSA**

## Décès

Le 16 décembre 2020

**Charles MILLIAT**

Le 16 décembre 2020

**Rolande PAILLEZ épouse DELISLE-**

Le 25 janvier 2021

**Marcel DELISLE**

# PETITES ANNONCES

## David Greffe, photographe au Touvet

**A**près une première carrière dans la fonction publique, David Greffe est devenu photographe. Formé en autodidacte, il s'est implanté au Touvet en 2018. Il travaille sur l'ensemble de l'agglomération grenobloise (et même au-delà si besoin) et propose de réaliser photos de mariage ou scolaire. Il est également possible de le solliciter pour de l'événementiel ou des photos de famille.

Il travaille aussi avec les entreprises et les collectivités pour des reportages institutionnels, la réalisation d'exposition photos, ...

### Plus d'info

06 88 61 91 70

[photographe-mariage-grenoble.net](http://photographe-mariage-grenoble.net)



© David Greffe

## Jean-Claude Sambain, un homme derrière l'objectif



**Installé au Touvet depuis 1970 avec sa femme et ses deux enfants, Jean-Claude Sambain nous a quitté au mois de novembre dernier.**

Impliqué dans la vie locale, Jean-Claude a été membre de nombreuses commissions. Sans lui pas de création du comité de jumelage pour lequel il n'a raté aucun des échanges et des déplacements.

Il était devenu au fil des années le photographe et vidéaste « non officiel » de la commune, toujours présent lors des manifestations : commémorations, repas du CCAS, distribution des colis de Noël,

Macadam peinture, Place Libre, Journée Plantes et jardins... Toujours équipé de son fidèle appareil photo et de sa caméra.

Jean-Claude et sa femme Huguette, passionnés de randonnées, multipliaient les sorties en montagne, partant à la découverte des Alpes françaises et italiennes, jalonnant les balades de nombreuses photos de la faune et de la flore. Cette passion de la photo l'avait même conduit à installer un petit labo de développement photo chez lui !

De la photo à la vidéo Jean Claude a vite franchi le pas. Avec sa caméra numérique il a monté de nombreux films autour de

la chorale du Touvet, des manifestations locales, des randonnées, du jumelage... Toujours disponibles sur son site internet [www.sambain.fr](http://www.sambain.fr), n'hésitez pas à les regarder. Ce sont des moments merveilleux de ce que nous avons vécu ensemble !

